

UNE CHARTE POUR LA QUALITÉ DE LA VIE AU TRAVAIL

"Un document de référence"

C'est le résultat de plusieurs mois de travail et de collaboration entre les différents acteurs régionaux intervenant sur le champ de la prévention. La Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Paca, l'ARS (agence régionale de santé), l'Aract (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) Paca, la Carsat (caisse

d'assurance retraite et de santé au travail) Sud-Est, l'association régionale des caisses de MSA (sécurité sociale agricole) et l'OPPBTP (organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) ont signé hier après-midi dans les locaux de la Carsat Sud-Est à Marseille, la Charte régionale QVT (qualité de vie au travail). Un véritable cadre de référence pour



Les acteurs régionaux de la prévention ont signé hier la charte QVT (Qualité de vie au travail). Une première en France!

/ PHOTO GVL

les organisations publiques et privées qui souhaitent s'engager dans cette démarche. La QVT, placée au cœur du 3^e Plan Santé au Travail 2016-2020, permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement spécifique, avec pour ambition de les aider à progresser sur les questions liées à l'organisation du travail, au dialogue social, à la santé au travail, envisagées

comme source de performance sociale et économique. Une centaine d'entreprises ont déjà bénéficié d'un tel accompagnement. Ainsi, pour la clinique L'Angelus (Marseille), cette démarche a été engagée à la suite d'un contexte social délicat et du besoin du personnel d'être entendu. Après un état des lieux, des solutions ont été apportées avec la mise en place d'espaces de discussions, des réunions pluridisciplinaires, des formations mais aussi du sport et autres petits-déjeuners de travail. Même chose pour la société Arwe basée sur l'aéroport de Nice et spécialisée dans le nettoyage des véhicules de location: "Nos métiers sont difficiles et au cours des réunions, la parole s'est libérée. Nous avons suivi 95 % des préconisations. Nous entamons la phase 2." **G.V.L.**